

Les vœux du Maire et la galette : le moment du questionnement et de l'échange...



Fidèles à la tradition, les chaucennois sont venus nombreux se souhaiter une bonne année et s'informer sur les projets communaux et extra-communaux en la présence de nos élus Mme Branget, M Vienet Conseillers Départementaux et M Baulieu Vice-président du Grand Besançon.

Le Maire a présenté ses vœux de santé et de bonheur en espérant une année de retour à la raison pour tout ceux qui se sont égarés dans les actes de folie meurtrière perpétrés en France et hors de nos frontières.

L'année 2016 a été marquée par la mise en place de la loi NOTRe : la nouvelle organisation du territoire, avec l'espoir de substantielles économies. Un rappel est fait de la menace qui a pesé sur notre école avec la volonté de la part du Préfet de regrouper les structures inter-

"Nous fonctionnons dans nos villages selon un système absolument archaïque et anachronique qui repose sur des valeurs totalement désuètes: le contact humain, l'entraide, la solidarité entre parents, la proximité avec les enseignants, une interactivité entre le SIVOM, l'association des parents d'élèves, l'équipe pédagogique et les communes. Ce fonctionnement atypique, nous l'assumons et nous continuons à le revendiquer".

communales à vocation scolaire le SIVOM Audeux-Chaucenne-Noironte. Le Maire remercie les élus pour leur soutien, Sénateur, Député, Conseillers Départementaux, Vice-président de l'agglomération pour avoir défendu une organisation différente du modèle officiel. Voir ci contre un extrait des éléments produit par nos collègues d'Audeux.

Le deuxième effet de la loi NOTRe est le changement de périmètre de la CAGB avec 15 nouvelles communes et un total de 192 000 habitants. Ces changements de taille, ces prises de nouvelles compétences sont porteurs de questionnements : les nouveaux arrivants à intégrer, les nouveaux services à mettre en place, les compétences transférées à peine maîtrisées : urbanisme en juillet 2016, eau-assainissement en janvier 2018, les conséquences du transfert de la compétence eaux pluviales à affiner, la compétence Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des risques d'inondation) à peine esquissé. Déjà se profile une nouvelle vague de transferts vers la CAGB : le plan local d'urbanisme (PLU) devient PLUI (plan intercommunal) et va réduire les initiatives et le dynamisme local des petites communes et provoquer la diminution de la recette d'investissement. Sur ce point un consensus temporaire semble se dégager sur le maintien au niveau communal des ressources liées au développement.

Que dire du souhait de certains élus, au nom de la course au gigantisme et d'hypothétiques recettes passagères de transformer notre communauté d'agglomération en une nouvelle communauté urbaine ? Que vont représenter nos petites communes 540 habitants pour Chauenne, 430 pour Audeux, 380 pour Noironte dans ce grand ensemble. Il va devenir urgent que le législateur éclaire les élus de base sur le devenir du premier échelon de notre organisation territoriale, sur le devenir de nos communes. Ces propos, qui peuvent paraître pessimistes obligent les élus à s'interroger, ils nous engagent à réfléchir, à chercher à notre niveau des pistes, pour ne pas devenir un lointain quartier excentré de la communauté urbaine, et rester des territoires vivants et attractifs.

Ces questions concernant la place de l'école dans nos communes, le besoin d'une relation vivante de proximité ont été le point de départ des réflexions conduites entre les municipalités d'Audeux-Chaucenne-Noironte. Les élus se sont interrogés sur nos fonctionnements respectifs et consultés les associations qui animent nos communes. A l'image de l'APE (Association des Parents d'Elèves) des synergies, des mutualisations sont souhaitées entre associations et collectivités. Les trois Conseils Municipaux se sont réunis en un même lieu, cette rencontre historique a permis de mesurer le chemin parcouru dans la grande intercommunalité et de s'interroger sur les chemins à prendre pour maintenir notre attractivité, sécuriser les choix en matière scolaire, conforter nos expériences, rechercher des pistes possibles d'économie mais aussi conserver une place visible dans la nouvelle structure intercommunale.

Dans ce numéro :

Les vœux du Maire et la galette : le moment du questionnement et de l'échange...	1
Les vœux du Maire : suite...	2

Les vœux du Maire : suite...

Dans ce cadre nous avons sollicité l'éclairage de l'Agence d'Urbanisme du Grand Besançon avec une étude sur l'attractivité de nos territoires avec un volet portant sur l'évolution prévisionnelle de nos populations et donc de nos effectifs scolaires.

Autres décisions concrètes issues des rencontres avec le monde associatif de nos communes, les habitants de Audeux-Chaucenne-Noironte trouveront tous les deux mois une publication intercommunale 'Info-Communes ACN' destinée à valoriser toutes les initiatives associatives et à faire connaître les initiatives professionnelles des habitants des trois communes.

Concernant plus directement Chauenne, compte tenu des incertitudes pesant sur le devenir de nos écoles, le projet de réhabilitation du Centre de vie a pris beaucoup de retard. La mise aux normes de cet équipement, indispensable à la vie de la scolaire, associative, culturelle et familiale de notre commune reste la priorité. Les services de la CAGB nous accompagnent techniquement et administrativement dans cette lourde démarche de réhabilitation. En raison des contraintes liées à l'activité du bâtiment il semble difficile d'engager les gros travaux sur cette année. Néanmoins des interventions de sécurité seront effectuées si nécessaire. Les travaux d'accessibilité du cimetière ont été conduits avec soin par les Chantiers Départementaux et un réaménagement de l'espace crématisé sera réalisé dans l'année avec un renforcement de l'offre.

L'année 2016 a vu également l'arrivée à la halte-garderie d'une nouvelle équipe dynamique. Fanny et Aurore ont relevé le challenge de l'animation de notre structure d'accueil petite enfance, qui malgré plus de 20 années d'existence est encore trop méconnue. Avec l'aide du RAM (Relais Assistantes Maternelles) et en complément de l'offre de gardiennes agréées de nos villages nous leur souhaitons réussite.

L'étude des branchements individuels d'assainissement est arrivée à son terme. La majorité des branchements est conforme, une dizaine d'installations nécessite des travaux. Un contrôle de ces travaux aura lieu au cours de l'année 2017 à l'issue du délai nécessaire à la réalisation des travaux. Le réseau d'assainissement RD8—Rue des Sapins a été repris, apportant une solution définitive et satisfaisante pour les abonnés du secteur. L'opération s'est déroulée dans de bonnes conditions malgré les surprises liées à la présence d'amiante et à une casse sur le réseau d'eau potable.

L'aide de l'Agence de l'eau et de Département a contribué à la réussite de ce chantier. En regard du schéma directeur d'assainissement de 2007, nous avons respecté les préconisations à une exception près : la reprise du réseau d'assainissement des Varennes. Peut-être serait-il opportun de mettre en route cette dernière phase afin de bénéficier des actuelles conditions favorables avant le transfert définitif de notre compétence. Les mises à niveau réalisées vont permettre de transférer dès 2018 à la CAGB nos installations dans de bonnes conditions techniques. Ce changement de gestionnaire ne devrait pas impacter financièrement les abonnés Chauennois.

En cours d'étude, avec le concours de Syded et le Conseiller en énergie partagée de la CAGB le renouvellement d'une partie du parc de points lumineux par des luminaires à faible consommation d'énergie. Après une année d'extinction partielle de l'éclairage nocturne, le bilan économique de cette opération sera réalisé. Ce changement n'a pas posé de difficulté.

Le chantier de la réhabilitation de la Lanterne, datant de l'arrivée du TGV sur notre commune semble arriver dans une phase active cette année. Le programme de travaux a été repris dans le cadre de la compétence étude du SICA. Espérons que les conditions financières annoncées en 2012 seront toujours en vigueur.

Un autre projet, non porté par notre collectivité permettra d'urbaniser la zone de Chaney (entrée du village côté Besançon) La commune sera vigilante sur la qualité de l'aménagement proposé. Cette offre foncière sera un point positif pour notre développement et l'avenir de nos écoles. Voilà quelques pistes de travail pour vos élus et je peux vous assurer de leur mobilisation pour veiller, défendre, valoriser et développer l'intérêt général au service des Chauennois.



Date à retenir : l'assemblée générale du Comité des Fêtes se déroulera le vendredi 13 janvier 2017 à 20 h 30 salle de convivialité de la mairie. Tous les chauennois sont invités à participer à cette réunion.

Congé du secrétariat de mairie : le secrétariat de mairie sera fermé au public de 18 au 24 janvier 2017, permanence des élus les mardis et vendredis de 17 h à 19 h.

Travaux rue des Barrots : ENEDIS (anciennement ERDF) effectue des travaux de redressement de poteaux HTA les 10, 11 et 12 janvier 2017, la rue des Barrots pourra être fermée à la circulation à certains moments.

Vente de 3 lots de bois à façonner : lot N°1 de 10 stères, lot N°2 de 7 stères, lot N°3 de 8 stères. Soumission par pli cacheté en indiquant un prix par lot, à déposer en mairie avant 17 h le mardi 17 janvier 2017.

Retrouvez l'information en détail sur le site Internet de la commune : www.chaucenne.com
Vos remarques et suggestions sont les bienvenues : mairie.chaucenne@wanadoo.fr